Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/06/2025 - 3872 - 2018 B 00636 - 510 215 668 - ABCD NUTRITION GROUPE

DÉPOSÉ LE

19 JUIN 2025

Tribunal de Commerce de Compiègne
N° 3872
Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE (OISE)

SAS ABCD NUTRITION GROUPE

513 rue Robert Estienne
60400 NOYON

Comptes annuels
au 30/09/2024

Co-pie conforme à l'original

SAS SEROC
Rue Mathias Sandorf - Immeuble ATHENA
BP 10029 BOVES - 80333 LONGUEAU
Tél : 03 22 82 09 50 - Fax : 03 22 82 09 51
Courriel : contact@seroc.com

Sommaire

Annexes ***2***

Règles et méthodes comptables 3

Faits caractéristiques 5

Notes sur le bilan 6

Notes sur le compte de résultat 15

Liasse fiscale ***17***

2065 – Impôt sur les sociétés 18

2065 Bis – Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065 20

2050 – Bilan Actif 21

2051 – Bilan Passif avant répartition 22

2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste 23

2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite) 24

2054 – Immobilisations 26

2054 Bis – Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables 27

2055 – Amortissements 28

2056 – Provisions inscrites au bilan 29

2057 – Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 30

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/10/2023	et clos le	30/09/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS ABCD NUTRITION GROUPE	
SIRET 5 1 0 2 1 5 6 6 8 0 0 0 3 7	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
513 rue Robert Estienne 60400 NOYON	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01/07/2011

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS ABCD NUTRITION GROUPE
513 rue Robert Estienne 60400 NOYON

SIRET 5 1 0 2 1 5 6 6 8 0 0 0 3 7

B ACTIVITE

Activités exercées : Activités des sociétés holding

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal :

Bénéfice imposable à 15 % : 0

Déficit : 608 110

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% :

2 Plus–values

PV à long terme imposables à 15 % :

PV à long terme imposables à 19% :

Autres PV imposables à 19% :

PV à long teme imposables à 0% :

PV exonérées art. 238 *quindecies* :

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* :

Jeunes entreprises innovantes :

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A :

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies* :

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* :

Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* :

Autres dispositifs :

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* :

Sociétés d'investissements immobiliers cotées :

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* :

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) :

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 % :

Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* :

Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies* :

4 Option pour le crédit d'impôt outre–mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W :

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt :

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité :

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% :

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 % :

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE

Nom et coordonnées ECF : Viseur conventionné : Visa : CGA :

– du prestataire :

– du comptable : SAS SEROC
rue Mathias Sandorf 80440 BOVES *Tél :* 0322820950

– du conseil : *Tél :*

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél :*

– N° d'agrément :

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case ☐
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 513 rue Robert Estienne 60400 NOYON — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 1 0 2 1 5 6 6 8 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2024

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	20 992	AC 20 992	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	176 166	AG 176 166	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 917	AS 1 917	
		Autres immobilisations corporelles	AT	194 704	AU 182 881	11 822
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	13 336 525	CV 5 998 890	7 337 634
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	5 982	BI	5 982
		TOTAL (II)	BJ	13 736 288	BK 6 380 848	7 355 439
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	410 666	BY	410 666
		Autres créances (3)	BZ	1 615 763	CA 248 803	1 366 960
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	79 506	CG	79 506
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	140 665	CI	140 665
		TOTAL (III)	CJ	2 246 601	CK 248 803	1 997 797
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	82 304		82 304
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 065 194	1A 6 629 651	9 435 542

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 025 273)	DA	2 025 273
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	5 179 128
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	4 190 442
	Réserve légale (3)	DD	2 399
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(4 440 385)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(5 179 449)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 777 408
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	1 057 166
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	48 049
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 305 580
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	174 906
	Dettes fiscales et sociales	DY	69 482
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 947
	Autres dettes	EA	1
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	7 658 134
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 435 542

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	4 190 442
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 199 833
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	48 049

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	505 458	FH		FI	505 458	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	505 458	FK		FL	505 458	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	505 460	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	786 417	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 446	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	16 346	
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)					GA	27 937	
	Sur immobilisations : – dotations aux provisions*					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	248 803	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 647	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 082 598	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(577 137)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	426	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	182 451	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	16 745	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	199 623	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	4 322 408	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	269 622	
	Différences négatives de change					GS	1 792	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 593 822	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 394 199)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4 971 336)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	401
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	278
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	679
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	208 518
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	272
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	208 791
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(208 112)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	705 763
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 885 212
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(5 179 449)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 621
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(lignes 1 à 6)

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

SAS ABCD NUTRITION GROUPE

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	127	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	207 421	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	969	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	272	
Produits des cessions d'éléments d'actif		278
Produits sur exercices antérieurs		401

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	20 992	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	176 166	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	1 917	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	5 139	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	185 955	LC		LD	4 274
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	193 011	LO		LP	4 274
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	9 136 524	8V		8W	4 200 001
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	45	1U		1V	5 937
		TOTAL IV	LQ	9 136 569	LR		LS	4 205 938
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	9 526 740	ØH		ØJ	4 210 212

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	20 992	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	176 166	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 917	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	5 139	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	664	MT	189 565	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	664	NH	196 621	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	13 336 525	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	5 982	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	13 342 507	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	664	ØL	13 736 288	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2024
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD NUTRITION GROUPE

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	20 992	EL		EM		EN	20 992
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	159 306	PF	16 859	PG		PH	176 166
TOTAL I		RK	180 299	RM	16 859	RN		RO	197 158
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 917	QA		QB		QC	1 917
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	4 074	QE	324	QF		QG	4 399
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	168 121	QM	10 752	QN	391	QO	178 482
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	174 112	QV	11 077	QW	391	QX	184 799
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	354 412	ØP	27 937	ØQ	391	ØR	381 958

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations	199 904		SP	117 600	SR	82 304

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U	1 794 082	9V	4 204 808	9W		9X	5 998 890
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	248 803	6Z		7A	248 803
	TOTAL III	7B	1 794 082	TY	4 453 611	TZ		UA	6 247 693
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 794 082	UB	4 453 611	UC		UD	6 247 693
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	248 803	UF			
	Dont dotations et reprises – financières			UG	4 204 808	UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABCD NUTRITION GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 9 435 542 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 179 449 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérets courus.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

– Continuité de l'exploitation

Les comptes de septembre 2024 fixent encore la charge de l'activité « VRAC », tant au niveau des pertes d'exploitation résiduelles qu'au titre du constat des non-valeurs. Ils confirment toutefois la forte progression de la rentabilité d'exploitation du pôle NUTRITION, sous l'effet cumulé d'une progression des volumes (CA + 18 %) et du taux de marge brute (+ 3 points) d'une part, et de la maîtrise des coûts de production (+ 6 %) d'autre part.

Le pôle BOULANGERIE opère sur un marché plus difficile. La montée en puissance de LPNB participera à l'amélioration de sa rentabilité sur l'exercice à venir. La montée en puissance de LPNB va s'appuyer également sur une fusion engagée des deux sites de production, dès l'exercice comptable à venir.

Du côté d'ETS Moulin, l'arrêt de l'activité VRAC a conduit à une baisse directe du chiffre d'affaires de 5,6 M€ mais également à une hausse de la marge brute passant ainsi de 39,8 % à 60,1 %. La marge brute continue de progresser sur l'exercice comptable 2024-25 du fait de l'arrêt complet de l'activité VRAC sur cet exercice.

L'actualisation des projections d'EBE, de cash-flow net et de trésorerie confirme celles faites l'an passé. La trésorerie excédentaire dégagée par le pôle NUTRITION devra – comme identifié l'an passé – être en partie mise à disposition d'ETS MOULIN pour lui permettre de faire face au service des PGE COVID.

Le processus de recherche de la cession du site immobilier de Novillers se trouve réactivé par le contact noué avec BATIXIA, en relevant que la location récente de la partie libérée de l'activité VRAC redonne du revenu locatif et de la visibilité à un candidat investisseur.

Le groupe compte également tirer profit du projet Vrac 2.0, notamment dans le cadre de la cession du brevet. Des négociations sont ouvertes.

Le Groupe est confiant dans la solidité de sa rentabilité économique. C'est pourquoi l'ensemble de ces éléments permet de garantir la continuité d'activité du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	20 992			20 992
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	176 167			176 167
Immobilisations incorporelles	197 159			197 159
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 917			1 917
– Installations générales, agencements aménagements divers	5 139			5 139
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	185 955	4 274	664	189 565
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	193 012	4 274	664	196 622
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	9 136 524	4 200 001		13 336 525
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	45	5 937		5 982
Immobilisations financières	9 136 569	4 205 938		13 342 508
ACTIF IMMOBILISE	**9 526 740**	**4 210 212**	**664**	**13 736 288**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 274	4 205 938	4 210 212
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**4 274**	**4 205 938**	**4 210 212**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		664		664
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**664**		**664**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Réserves et Report à nouveau avant aft des résultats	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU GGF 60400 NOYON	3 547 000	-1 713 513	100,00	2 452 207
SCI ABCD IMMO 60730 NOVILLERS	3 000	-348 565	99,67	-262 413
EURL ETS MOULIN 60730 NOVILLERS	50 000	15 439	100,00	-513 622
FRENCH GLUTEN FREE INC 999 USA		-535 291	100,00	265 229
EURL C-VIATIS LABORATOIRE 60400 NOYON	10 000	-4 083	100,00	-703
SAS LUNIBIO 60400 NOYON	20 000	190	100,00	-5 294
EURL ABCD NUTRITION 60400 NOYON	4 213 800	-3 454 745	100,00	-760 998
– Participations (détenues entre 1 et 50%)				
SAS NUTRIO 60730 NOVILLERS	50 102	-243 063	33,333	-2 769

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	13 336 524	7 337 633			
– Participations (détenues entre 1 et 50%)	1	1			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Les information financières sur les filiales concernent les comptes annuels clos au 30 septembre 2024, sauf les sociétés NUTRIO et LUNIBIO qui ont clôturé leurs comptes au 30 juin 2024.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	20 992			20 992
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	159 307	16 860		176 167
Immobilisations incorporelles	180 299	16 860		197 159
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 917			1 917
– Installations générales, agencements aménagements divers	4 074	325		4 399
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	168 121	10 753	391	178 483
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	174 113	11 077	391	184 799
ACTIF IMMOBILISE	**354 412**	**27 937**	**391**	**381 958**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 173 077 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 982		5 982
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	410 666	410 666	
Autres	1 615 763	1 615 763	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	140 665	140 665	
Total	**2 173 077**	**2 167 095**	**5 982**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – FAE INTERCO	410 666
Total	**410 666**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 794 083	4 204 808		5 998 891
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		248 803		248 803
Total	**1 794 083**	**4 453 611**		**6 247 694**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		248 803		
Financières		4 204 808		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 025 273,00 euro décomposé en 2 025 273 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

Le capital social est divisé en :
- 1 683 927 actions ordinaires d'1 € de valeur nominale,
- 46 300 actions de préférence A d'1 € de valeur nominale,
- 46 300 actions de préférence B d'1 € de valeur nominale,
- 248 746 actions de préférence C d'1 € de valeur nominale.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/04/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-1 759 041
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-1 759 041**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 759 041
Total des affectations	**-1 759 041**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	2 025 273				2 025 273
Primes d'émission	5 179 128				5 179 128
Ecarts de réévaluation	4 190 442				4 190 442
Réserve légale	2 399				2 399
Report à Nouveau	-2 681 345	-1 759 041	-1 759 041		-4 440 386
Résultat de l'exercice	-1 759 041	1 759 041	-5 179 449	-1 759 041	-5 179 449
Dividendes					
Total Capitaux Propres	**6 956 857**		**-6 938 490**	**-1 759 041**	**1 777 408**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 658 134 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	1 057 166			1 057 166
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	48 050	48 050		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) ()**	475 129	73 995	299 349	101 785
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 906	174 906		
Dettes fiscales et sociales	69 482	69 482		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 948	2 948		
Autres dettes ()**	5 830 453	5 830 453		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 658 134**	**6 199 833**	**299 349**	**1 158 952**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	308 190			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 267			
() Dont envers les associés**	1 691 453			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – Fact non parvenues	57 529
Fournisseurs – FNP INTERCO	911
Intérêts courus des emprunts obl.	42 210
Intérêts courus à payer	746
Intérêts courus	10 946
Intérêts Courus C/C	36 357
Etat – Autres charges à payer	1 038
Total	**149 737**

Autres informations

Notes sur le bilan

Primes de remboursement d'emprunts

La prime de remboursement de l'emprunt obligataire est amortie linéairement sur la durée de l'emprunt.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	140 665		
Total	**140 665**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2024
France	505 458
Export	
TOTAL	**505 458**

Résultat financier

	30/09/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation	426	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	182 451	233 381
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	16 746	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**199 623**	**233 381**
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 322 408	1 340 754
Intérêts et charges assimilées	269 622	170 340
Différences négatives de change	1 792	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**4 593 823**	**1 511 094**
Résultat financier	**-4 394 199**	**-1 277 713**

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	128	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	207 422	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	969	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	273	
Produits des cessions d'éléments d'actif		279
Produits sur exercices antérieurs		401
TOTAL	**208 792**	**680**

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2011, la société SAS ABCD NUTRITION GROUPE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABCD NUTRITION GROUPE, 513 rue Robert Estienne 60400 NOYON. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Liasse fiscale

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD NUTRITION GROUPE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	5 982	UV		UW	5 982
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	410 666		410 666		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	262 252		262 252		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	36 379		36 379		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 287 485		1 287 485		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	29 646		29 646		
Charges constatées d'avance		VS	140 665		140 665		
TOTAUX		VT	2 173 077	VU	2 167 094	VV	5 982
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	1 057 166			1 057 166
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	48 049	48 049		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	475 129	73 994	299 349	101 785
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	174 906	174 906		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	68 444	68 444		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 038	1 038		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 947	2 947		
Groupe et associés (2)		VI	5 830 451	5 830 451		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1	1		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	7 658 134	VZ 6 199 833	299 349	1 158 951
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	308 190	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	13 266	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

ABCD NUTRITION GROUPE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 025 273,00 euro
Siège social : 513 rue Robert Estienne
60400 NOYON
510 215 668 RCS COMPIEGNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 MARS 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à -5 179 449.04 euros, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -4 440 385.72 €

correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,

- et de reporter purement et simplement le solde, qui s'élèvera à -9 613 834.76 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



ABCD NUTRITION GROUPE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 025 273,00 euro
Siège social : 513 rue Robert Estienne
60400 NOYON
510 215 668 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 30 septembre 2024 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.
Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.
De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN **Durée**	**30/09/2024** **12 mois**	**30/09/2023** **12 mois**
BILAN ACTIF		
Frais d'établissement		
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires		16 860
Autres immobilisations incorporelles		
Total des immobilisations incorporelles		16 860
Installations techniques, matériel et outillage industriel		
Autres immobilisations corporelles	11 823	18 899
Total des immobilisations corporelles	11 823	18 899

Autres participations	7 337 635	7 342 442
Prêts		
Autres immobilisations financières	5 982	45
Total des immobilisations financières	7 343 617	7 342 487
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 355 440	7 378 245
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	410 666	278 135
Autres créances	1 366 960	4 321 844
Créances	1 777 626	4 599 979
Valeurs mobilières de placements		
Disponibilités	79 506	889 069
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	79 506	889 069
Charges constatées d'avance	140 665	94 980
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 997 798	5 584 028
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Primes de remboursement des obligations	82 305	199 905
Ecarts de conversion actif		
TOTAL ACTIF	**9 435 542**	**13 162 178**
BILAN PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	2 025 273	2 025 273
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 179 128	5 179 128
Ecarts de réévaluation	4 190 442	4 190 442
Réserve légale	2 399	2 399
Report à nouveau	-4 440 386	-2 681 345
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-5 179 449**	**-1 759 041**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**1 777 408**	**6 956 857**
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	1 057 166	1 033 807
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	48 050	3 832
Emprunts et dettes financières diverses	6 305 581	4 795 476
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 906	262 189
Dettes fiscales et sociales	69 482	54 048

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 948	
Autres dettes	1	55 969
TOTAL DETTES	**7 658 134**	**6 205 321**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**9 435 542**	**13 162 178**

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT **Durée**	**30/09/2024** **12 mois**	**30/09/2023** **12 mois**
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	505 458	711 275
Production stockée et immobilisée		
Coût des achats et charges externes	786 417	916 419
VALEUR AJOUTEE	- 280 959	205 144
Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 447	4 120
Charges de personnel	16 347	236 184
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-298 753	-445 448
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges		1 909
Autres produits	3	5
Dotations aux amortissements et provisions	276 740	44 505
Autres charges	1 647	1 847
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-577 138**	**-489 886**
Résultat financier	-4 394 200	-1 277 713
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-4 971 337	-1 767 599
Résultat exceptionnel	-208 792	-24 131
Impôt sur les bénéfices		-32 689
RESULTAT NET COMPTABLE	**-5 179 449**	**-1 759 041**

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé, d'une durée de douze mois, se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 505 458 € contre 711 275 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 28,94 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 082 598 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 276 740 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 236 184 € à 16 347 €. La société n'a plus de personnel salarié à la clôture de l'exercice.

Le résultat d'exploitation ressort à -577 138 € contre -489 886 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 17,81 %.

Le résultat financier, d'un montant de -4 394 200€, contre -1 277 713 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de -4 971 337 €, contre -1 767 599 € au 30 septembre 2023.

Ce résultat est principalement liée à la comptabilisation au cours de l'exercice d'une dotation aux provisions pour dépréciation des titres qui s'élève à 4 204 808 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -208 112 €, contre -24 131 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice est nul.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -5 179 449 €.

Ce résultat se trouve en forte diminution par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un résultat déficitaire de -1 759 041 €.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4).

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D. 441 I. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D. 441 I. - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		Ne pas renseigner						Ne pas renseigner				
Montant total TTC des factures concernées		0	2 068	0	0	2 068		0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		0	0.26	0	0	0.26	Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Ne pas renseigner							0	0	0	0	0
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					

Montant total des factures exclues	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) **X** Délais légaux : (préciser) De 30 jours à 60 jours	☐ Délais contractuels : (préciser) **X** Délais légaux : (préciser) De 30 jours à 60 jours

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Continuité de l'exploitation

Les comptes de septembre 2024 fixent encore la charge de l'activité « VRAC », tant au niveau des pertes d'exploitation résiduelles qu'au titre du constat des non-valeurs. Ils confirment toutefois la forte progression de la rentabilité d'exploitation du pôle NUTRITION, sous l'effet cumulé d'une progression des volumes (CA + 18 %) et du taux de marge brute (+ 3 points) d'une part, et de la maîtrise des coûts de production (+ 6 %) d'autre part.

Le pôle BOULANGERIE opère sur un marché plus difficile. La montée en puissance de LPNB participera à l'amélioration de sa rentabilité sur l'exercice à venir. La montée en puissance de LPNB va s'appuyer également sur une fusion engagée des deux sites de production, dès l'exercice comptable à venir.

Du côté d'ETS Moulin, l'arrêt de l'activité VRAC a conduit à une baisse directe du chiffre d'affaires de 5,6 M€ mais également à une hausse de la marge brute passant ainsi de 39,8 % à 60,1 %. La marge brute continue de progresser sur l'exercice comptable 2024-25 du fait de l'arrêt complet de l'activité VRAC sur cet exercice.

L'actualisation des projections d'EBE, de cash-flow net et de trésorerie confirme celles faites l'an passé. La trésorerie excédentaire dégagée par le pôle NUTRITION devra – comme identifié l'an passé – être en partie mise à disposition d'ETS MOULIN pour lui permettre de faire face au service des PGE COVID.

Le processus de recherche de la cession du site immobilier de Novillers se trouve réactivé par le contact noué avec BATIXIA, en relevant que la location récente de la partie libérée de l'activité VRAC redonne du revenu locatif et de la visibilité à un candidat investisseur.

Le groupe compte également tirer profit du projet Vrac 2.0, notamment dans le cadre de la cession du brevet. Des négociations sont ouvertes.

Le Groupe est confiant dans la solidité de sa rentabilité économique. C'est pourquoi l'ensemble de ces éléments permet de garantir la continuité d'activité du groupe.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Activité des filiales

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

- **Société : ETS MOULIN,**
 Activité : Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
 Nombre de titres détenus : 5 000.00 soit 100.00 % du capital

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 5 764 126 € contre 12 550 166 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 54,07 %, liée principalement à l'arrêt de l'activité « céréales ».

Le total des charges d'exploitation ressort à 6 288 351 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 234 518 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 2 815 920 € à 2 214 162 €, soit une diminution de 21,37 %, alors que l'effectif moyen est passé de 66 à 49 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à - 469 297 € contre - 229 413 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 104,56 %.

Le résultat financier, d'un montant de - 118 389 €, contre 122 761 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de - 587 685 €, contre - 106 652 € au 30 septembre 2023.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 73 027 €, contre 137 369 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de - 1 037 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un déficit de - 513 622 €, soit -8,91 % du chiffre d'affaires

Ce résultat se trouve en forte diminution par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un résultat bénéficiaire de 28 648 €, représentant 0,23 % du chiffre d'affaires hors taxes..

- **Société : ABCD NUTRITION,**
 Activité : Commerce de gros
 Nombre de titres détenus : 421 380.00 soit 100.00 % du capital

La société a cédé, en date du 26 avril 2024, son fonds de commerce de fabrication, de conditionnement et de commercialisation de produits céréaliers « vrac » en magasins spécialisés et grandes et moyennes surfaces.

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit donc par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 4 115 938 € contre 12 559 887€ pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation ressort à 5 235 929 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 404 873 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 357 040 € à 336 132 €, soit une diminution de 5.86 %.

Le résultat d'exploitation ressort à -1 029 308 € contre -1 882 928 € pour l'exercice précédent, marquant une augmentation de 45,33 %.

Le résultat financier, d'un montant de 159 698 €, contre 20 798 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de - 869 610 €, contre - 1 862 130 € au 30 septembre 2023.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 108 613 €, contre - 173 103 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice est nul.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de - 760 998 €, représentant -18,49 % du chiffre d'affaires hors taxes.
Ce résultat se trouve en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un déficit de – 2 035 233 €.

- **Société : GGF,**
 Activité : Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
 Nombre de titres détenus : 354 700.00 soit 100.00 % du capital

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 19 981 889€ contre 16 925 256 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 18,06 %.
Le total des charges d'exploitation ressort à 18 007 604 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 866 172 €.
La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 4 177 650 € à 4 241 699 €, soit une progression de 1,53 % à durée équivalente, alors que l'effectif moyen est passé de 87 à 93 personnes.
Le résultat d'exploitation ressort à 2 591 821 € contre 774 073 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 234,83%.
Le résultat financier, d'un montant de - 46 427 € contre - 240 173 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 2 545 394 €, contre 533 901 € au 30 septembre 2023.
Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de - 116 009 €, contre 52 257 € pour l'exercice précédent.
L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de - 22 822 €.
Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 2 452 207 €, représentant 12,27 % du chiffre d'affaires hors taxes.
Ce résultat se trouve en progression de 290,76 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 627 545 €, soit 3,71 % du chiffre d'affaires.

- **Société : C-VIATIS LABORATOIRE,**
 Activité : Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
 Nombre de titres détenus : 500.00 soit 100.00 % du capital

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires nul, identique à l'exercice précédent.
Le total des charges d'exploitation ressort à 703 €.
Le résultat d'exploitation ressort à - 703 € contre -703 € pour l'exercice précédent.
En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.
Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -703 €.
Ce résultat est identique à celui de l'exercice précédent.

- **Société : ABCD IMMO,**
 Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers
 Nombre de titres détenus : 299 soit 99.66 % du capital

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 46 800 € contre 187 200 € pour l'exercice précédent, soit un niveau identique.
Le total des charges d'exploitation ressort à 287 246 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 261 601 €.
Le résultat d'exploitation ressort à -267 838 € contre -114 552 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -262 413 €.
Ce résultat se trouve en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un déficit de - 124 140 €.

- **Société : LUNIBIO,**
 Activité : Externalisation de fonctions commerciales
 Nombre de titres détenus : 400 soit 100 % du capital
 (Clôture au 30/06/2024)

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé, se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 288 031 € contre 369 351 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 22.02 %.
Le total des charges d'exploitation ressort à 305 956 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 6 905 €.
La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 247 790 € à 195 759 €, soit une diminution de 21 %, alors que l'effectif moyen est passé de 5 à 4 personnes.
Le résultat d'exploitation ressort à – 8 523 € contre 2 624 € pour l'exercice précédent.
Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 3 230 €, contre - 624 € pour l'exercice précédent.
L'impôt sur les bénéfices de l'exercice est nul.
Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de – 5 294 €, représentant - 1.84 % du chiffre d'affaires hors taxes.
Ce résultat se trouve en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 897 €.

- **Société : FRENCH GLUTEN FREE**
 Activité : Commerce de gros
 Nombre de titres détenus : 1000 soit 100.00 % du capital
 Conversion des comptes en dollars au cours de clôture.

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 3 838 569 € contre 921 303 € pour l'exercice précédent.
Le total des charges d'exploitation ressort à 3 573 452 € contre 1 065 440 € pour l'exercice précédent.
Le résultat d'exploitation ressort à 265 117 € contre -144 137 € pour l'exercice précédent.
Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 265 229 € contre un résultat déficitaire de -145 700 € pour l'exercice précédent.

- **Société : NUTRIO,**
 Activité : Holding
 Nombre de titres détenus : 100 000 soit 33.33 % du capital
 (Clôture au 30/06/2024)

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé ne concerne que la détention de titres de participation.
Le total des charges d'exploitation ressort à 2 761 €.
Le résultat d'exploitation ressort à -2 761 € contre -1 497 € pour l'exercice précédent.
En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.
Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -2 769 € contre un résultat déficitaire de – 1 498 € pour l'exercice précédent.

Prises de participations

La société a souscrit le 5 avril 2024 à l'augmentation de capital de sa filiale, la société ABCD NUTRITION, pour un montant de 4 200 000 € et détient 100% des parts.
La société a acquis, le 30 octobre 2023, 200 actions de sa filiale, la société LUNIBIO et détient 100% des actions.

Participations croisées

La SAS ABCD NUTITION GROUPE a acquis, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, 100 000 actions de la société NUTRIO sur les 300 012 actions qui composent son capital social.
A titre liminaire, nous vous rappelons qu'une situation de participation croisée existe entre notre société et la Société NUTRIO société ABCD Nutrition Groupe, à savoir :

- la Société NUTRIO détient 43.624 actions dans ABCD Nutrition Groupe représentant 2,15% du capital, et ABCD Nutrition Groupe détient 100.000 actions de la Société NUTRIO représentant 33,33% du capital, étant précisé qu'à l'issue de la réalisation de la réduction de capital décrite ci-après et d'une augmentation de capital par incorporation d'avances en compte courant et qui sera l'objet d'une prochaine assemblée générale, cette participation sera réduite à un peu moins de 14% du capital.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-29 du Code de commerce, l'une des deux sociétés doit céder sa participation ou bien faire en sorte qu'aucune participation ne dépasse 10% du capital.

Afin de régulariser cette situation, il est envisagé que ABCD Nutrition Groupe cède, à court terme au moins une partie de ses actions de la Société à un nouveau manager ou à des managers en place.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2024 font ressortir une perte de -5 179 449.04 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à	-4 440 385.72 €
correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,	
- et de reporter purement et simplement le solde, qui s'élèvera à	-9 613 834.76 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président



SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

605, rue Saint Fuscien – BP 50067
80092 AMIENS CEDEX 3

ALTEO ROY ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Immeuble Kereon - Rue Mathias Sandorf
80440 BOVES

ABCD NUTRITION GROUPE

513 rue Robert Estienne
60400 NOYON

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2024

Rapport sur les comptes annuels

Rapport spécial sur les conventions réglementées

SECOVI AUDIT
Commissaire aux Comptes

605, rue Saint Fuscien – BP 50067
80092 AMIENS CEDEX 3

ALTEO ROY ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Immeuble Kereon - Rue Mathias Sandorf
80440 BOVES

ABCD NUTRITION GROUPE
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 025 273 euros
Siège social à NOYON (60400) – 513 rue Robert Estienne
- RCS B 510 215 668 -

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

À l'assemblée générale de la SAS ABCD NUTRITION GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABCD NUTRITION GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30/09/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note faits caractéristiques, autres éléments significatifs, continuité d'exploitation, de l'annexe des comptes annuels concernant les effets du processus de restructuration du groupe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait le 24 mars 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SECOVI AUDIT
Philippe COMPAIN

ALTEO ROY ET ASSOCIES
Olivier ROY

ANNEXE
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	20 992	20 992		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	176 167	176 167		16 860
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 917	1 917		
Autres immobilisations corporelles	194 705	182 882	11 823	18 899
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	13 336 525	5 998 891	7 337 635	7 342 442
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 982		5 982	45
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 736 288	6 380 849	7 355 440	7 378 245
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	410 666		410 666	278 135
Fournisseurs débiteurs				52 092
Personnel				19
Etat, Impôts sur les bénéfices	262 252		262 252	327 163
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	36 379		36 379	42 257
Autres créances	1 317 132	248 803	1 068 329	3 900 313
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	79 506		79 506	889 069
Charges constatées d'avance	140 665		140 665	94 980
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 246 601	248 803	1 997 798	5 584 028
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations	82 305		82 305	199 905
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	82 305		82 305	199 905
TOTAL ACTIF	**16 065 194**	**6 629 652**	**9 435 542**	**13 162 178**

Bilan

	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 025 273	2 025 273
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-5 179 128	-5 179 128
Ecarts de réévaluation	4 190 442	4 190 442
Réserve légale	2 399	2 399
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 440 386	-2 681 345
Résultat de l'exercice	-5 179 449	-1 759 041
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 777 408	6 956 857
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles	1 057 166	1 033 807
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	48 050	3 832
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	48 050	3 832
Emprunts et dettes financières diverses	475 129	169 260
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	5 830 452	4 626 216
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 906	262 189
Personnel		
Organismes sociaux		9 211
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	68 444	43 812
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	1 038	1 025
Dettes fiscales et sociales	69 482	54 048
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 948	
Autres dettes	1	55 969
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 658 134	6 205 321
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	**9 435 542**	**13 162 178**

Compte de résultat

	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	%	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	505 458	100,00	711 275	100,00
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	3		1 914	0,27
Total	505 461	100,00	713 189	100,27
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	786 417	155,59	916 419	128,84
Total	786 417	155,59	916 419	128,84
MARGE SUR M/SES & MAT	-280 957	-55,58	-203 230	-28,57
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 447	0,29	4 120	0,58
Salaires et Traitements			155 624	21,88
Charges sociales	16 347	3,23	80 560	11,33
Amortissements et provisions	276 740	54,75	44 505	6,26
Autres charges	1 647	0,33	1 847	0,26
Total	296 181	58,60	286 656	40,30
RESULTAT D'EXPLOITATION	-577 138	-114,18	-489 886	-68,87
Produits financiers	199 623	39,49	233 381	32,81
Charges financières	4 593 823	908,84	1 511 094	212,45
Résultat financier	-4 394 199	-869,35	-1 277 713	-179,64
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-4 971 337	-983,53	-1 767 599	-248,51
Produits exceptionnels	680	0,13		
Charges exceptionnelles	208 792	41,31	24 131	3,39
Résultat exceptionnel	-208 112	-41,17	-24 131	-3,39
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices			-32 689	-4,60
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-5 179 449**	**NS**	**-1 759 041**	**-247,31**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABCD NUTRITION GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 9 435 542 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 179 449 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérets courus.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

– Continuité de l'exploitation

Les comptes de septembre 2024 fixent encore la charge de l'activité « VRAC », tant au niveau des pertes d'exploitation résiduelles qu'au titre du constat des non-valeurs. Ils confirment toutefois la forte progression de la rentabilité d'exploitation du pôle NUTRITION, sous l'effet cumulé d'une progression des volumes (CA + 18 %) et du taux de marge brute (+ 3 points) d'une part, et de la maîtrise des coûts de production (+ 6 %) d'autre part.

Le pôle BOULANGERIE opère sur un marché plus difficile. La montée en puissance de LPNB participera à l'amélioration de sa rentabilité sur l'exercice à venir. La montée en puissance de LPNB va s'appuyer également sur une fusion engagée des deux sites de production, dès l'exercice comptable à venir.

Du côté d'ETS Moulin, l'arrêt de l'activité VRAC a conduit à une baisse directe du chiffre d'affaires de 5,6 M€ mais également à une hausse de la marge brute passant ainsi de 39,8 % à 60,1 %. La marge brute continue de progresser sur l'exercice comptable 2024-25 du fait de l'arrêt complet de l'activité VRAC sur cet exercice.

L'actualisation des projections d'EBE, de cash-flow net et de trésorerie confirme celles faites l'an passé. La trésorerie excédentaire dégagée par le pôle NUTRITION devra – comme identifié l'an passé – être en partie mise à disposition d'ETS MOULIN pour lui permettre de faire face au service des PGE COVID.

Le processus de recherche de la cession du site immobilier de Novillers se trouve réactivé par le contact noué avec BATIXIA, en relevant que la location récente de la partie libérée de l'activité VRAC redonne du revenu locatif et de la visibilité à un candidat investisseur.

Le groupe compte également tirer profit du projet Vrac 2.0, notamment dans le cadre de la cession du brevet. Des négociations sont ouvertes.

Le Groupe est confiant dans la solidité de sa rentabilité économique. C'est pourquoi l'ensemble de ces éléments permet de garantir la continuité d'activité du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	20 992			20 992
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	176 167			176 167
Immobilisations incorporelles	197 159			197 159
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 917			1 917
– Installations générales, agencements aménagements divers	5 139			5 139
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	185 955	4 274	664	189 565
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	193 012	4 274	664	196 622
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	9 136 524	4 200 001		13 336 525
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	45	5 937		5 982
Immobilisations financières	9 136 569	4 205 938		13 342 508
ACTIF IMMOBILISE	**9 526 740**	**4 210 212**	**664**	**13 736 288**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 274	4 205 938	4 210 212
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**4 274**	**4 205 938**	**4 210 212**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		664		664
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**664**		**664**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Réserves et Report à nouveau avant aft des résultats	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU GGF 60400 NOYON	3 547 000	-1 713 513	100,00	2 452 207
SCI ABCD IMMO 60730 NOVILLERS	3 000	-348 565	99,67	-262 413
EURL ETS MOULIN 60730 NOVILLERS	50 000	15 439	100,00	-513 622
FRENCH GLUTEN FREE INC 999 USA		-535 291	100,00	265 229
EURL C–VIATIS LABORATOIRE 60400 NOYON	10 000	-4 083	100,00	-703
SAS LUNIBIO 60400 NOYON	20 000	190	100,00	-5 294
EURL ABCD NUTRITION 60400 NOYON	4 213 800	-3 454 745	100,00	-760 998
– Participations (détenues entre 1 et 50%)				
SAS NUTRIO 60730 NOVILLERS	50 102	-243 063	33,333	-2 769

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	13 336 524	7 337 633			
– Participations (détenues entre 1 et 50%)	1	1			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Les information financières sur les filiales concernent les comptes annuels clos au 30 septembre 2024, sauf les sociétés NUTRIO et LUNIBIO qui ont clôturé leurs comptes au 30 juin 2024.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	20 992			20 992
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	159 307	16 860		176 167
Immobilisations incorporelles	180 299	16 860		197 159
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 917			1 917
– Installations générales, agencements aménagements divers	4 074	325		4 399
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	168 121	10 753	391	178 483
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	174 113	11 077	391	184 799
ACTIF IMMOBILISE	**354 412**	**27 937**	**391**	**381 958**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 173 077 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 982		5 982
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	410 666	410 666	
Autres	1 615 763	1 615 763	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	140 665	140 665	
Total	**2 173 077**	**2 167 095**	**5 982**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – FAE INTERCO	410 666
Total	**410 666**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 794 083	4 204 808		5 998 891
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		248 803		248 803
Total	**1 794 083**	**4 453 611**		**6 247 694**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		248 803		
Financières		4 204 808		
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 025 273,00 euro décomposé en 2 025 273 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

Le capital social est divisé en :
- 1 683 927 actions ordinaires d'1 € de valeur nominale,
- 46 300 actions de préférence A d'1 € de valeur nominale,
- 46 300 actions de préférence B d'1 € de valeur nominale,
- 248 746 actions de préférence C d'1 € de valeur nominale.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/04/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-1 759 041
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-1 759 041**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 759 041
Total des affectations	**-1 759 041**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	2 025 273				2 025 273
Primes d'émission	5 179 128				5 179 128
Ecarts de réévaluation	4 190 442				4 190 442
Réserve légale	2 399				2 399
Report à Nouveau	-2 681 345	-1 759 041	-1 759 041		-4 440 386
Résultat de l'exercice	-1 759 041	1 759 041	-5 179 449	-1-759 041	-5 179 449
Dividendes					
Total Capitaux Propres	**6 956 857**		**-6 938 490**	**-1 759 041**	**1 777 408**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 658 134 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	1 057 166			1 057 166
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	48 050	48 050		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	475 129	73 995	299 349	101 785
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 906	174 906		
Dettes fiscales et sociales	69 482	69 482		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 948	2 948		
Autres dettes (**)	5 830 453	5 830 453		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 658 134**	**6 199 833**	**299 349**	**1 158 952**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	308 190			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 267			
(**) Dont envers les associés	1 691 453			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – Fact non parvenues	57 529
Fournisseurs – FNP INTERCO	911
Intérêts courus des emprunts obl.	42 210
Intérêts courus à payer	746
Intérêts courus	10 946
Intérêts Courus C/C	36 357
Etat – Autres charges à payer	1 038
Total	**149 737**

Autres informations

Notes sur le bilan

Primes de remboursement d'emprunts

La prime de remboursement de l'emprunt obligataire est amortie linéairement sur la durée de l'emprunt.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	140 665		
Total	**140 665**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2024
France	505 458
Export	
TOTAL	**505 458**

Résultat financier

	30/09/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation	426	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	182 451	233 381
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	16 746	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**199 623**	**233 381**
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 322 408	1 340 754
Intérêts et charges assimilées	269 622	170 340
Différences négatives de change	1 792	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**4 593 823**	**1 511 094**
Résultat financier	**-4 394 199**	**-1 277 713**

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	128	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	207 422	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	969	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	273	
Produits des cessions d'éléments d'actif		279
Produits sur exercices antérieurs		401
TOTAL	**208 792**	**680**

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2011, la société SAS ABCD NUTRITION GROUPE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABCD NUTRITION GROUPE, 513 rue Robert Estienne 60400 NOYON. Elle agit en qualité de tête de groupe.